

AGRI INDUS
**FOURNITURES INDUSTRIELLES
POUR LA MAINTENANCE AGRICOLE**
3 Allée des Acacias - ERAINE - 60190 BAILLEUL LE SOC
Tél : 03 44 41 95 33 | Fax : 03 44 41 12 63 | contact@agri-indus.fr

Dégagez vos routes cet hiver !

Sel de déneigement
Sac de 25 kg

Saleuse
DELIMBE T11
120L

Tout en ALU

Magasin ouvert du lundi au vendredi (8h-12h | 13h30-18h)
et le samedi matin (8h-12h) de mi-mars à fin décembre

agri-indus.fr

Élections Chambre d'agriculture

**JA 60 + FDSEA 60 pré-
sentent leur projet**

p. 8 et 9

Filière laitière

**Des prix fermes
attendus**

p. 22

Renouvellement des générations

p. 7 et 13

L'installation, clé de l'avenir de l'agriculture



Alors de 32 % des agriculteurs des Hauts-de-France ont plus de 55 ans, l'installation des jeunes est plus que jamais un enjeu pour l'avenir de l'agriculture. Céder sa ferme comme s'installer nécessitent réflexion et anticipation ; plusieurs formules et dispositifs existent, il convient de les connaître.

ÉDITORIAL



**Régis
Desrumaux**

Secrétaire
général de la
FDSEA 60

Les vœux trop amers des véto

Fin décembre, plusieurs éleveurs du Nord-Ouest du département ont eu la désagréable surprise de recevoir de leur vétérinaire non pas une carte de vœux, mais un courrier dans lequel il annonce se désengager de son intervention dans l'élevage.

Nouveau coup dur pour les éleveurs, que nous ne pouvons tolérer ! Écœurant, choquant ! Il faut que les vétérinaires se rappellent que si, aujourd'hui, ils sont là, c'est grâce à nous, éleveurs, et non grâce aux chiens et chats ! Le monde rural fait partie de leur ADN ! Nous n'acceptons pas qu'un partenaire indispensable aux soins et au bien-être de nos animaux nous lâche et nous laisse face au mur, sans solutions !

Le maintien de l'élevage passe aussi par le soutien et le travail avec les vétérinaires !

Pour la prophylaxie, la DDPP (Direction départementale de la protection des personnes) et le GDS (Groupement de défense sanitaire) imposent des protocoles aux éleveurs, lesquels vont être démunis pour les mettre en oeuvre sans vétérinaire. Ont-ils besoin d'être une fois de plus pénalisés ?

Des contacts ont été pris pour une prochaine rencontre avec les vétérinaires, la DDPP et le GDS. Chaque organisme doit prendre ses responsabilités et trouver des solutions. Il est hors de question que les éleveurs soient pris en otages !

NOUVEAU !

Publiez directement en ligne votre annonce légale sur notre site : **www.oise-agricole.fr**

Rubrique : «**Légales**» (à droite)

Contact : Sandrine Maréchal au 03 44 11 44 78